



# Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

## MOT DU MAIRE



### BUDGET 2021

Le budget 2021 sera présenté le 15 décembre prochain à 19h30. Cette séance extraordinaire sera diffusée via Facebook, COVID-19 oblige.

Soyez assurés que j'entends prôner pour 2021 la même gestion rigoureuse et prudente des finances que pour les dernières années afin de continuer de nous extirper de la situation périlleuse dans laquelle nous étions embourbés.

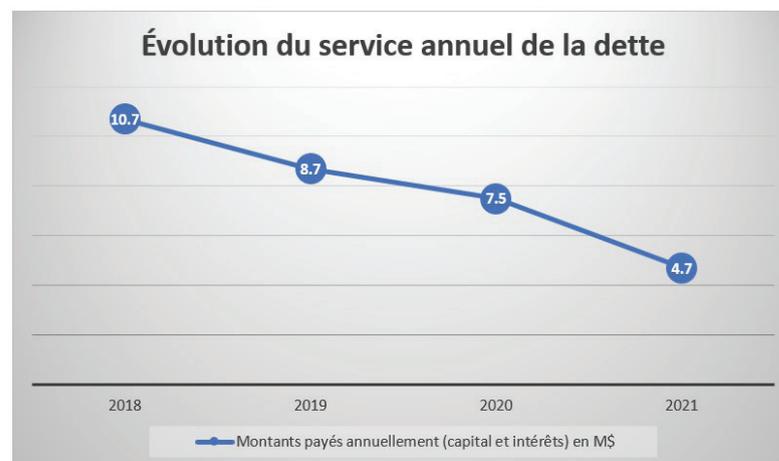
Au cours des dernières années, les ventes de terrains dans le parc industriel (près de 20 M\$), les remboursements obtenus de la Ville de Québec en lien avec la quote-part (près de 7 M\$), les sommes provenant de l'assurance à la suite de l'effondrement partiel du centre communautaire Jean-Marie-Roy (près de 2 M\$) et les subventions et autres aides gouvernementales, notamment, ont permis de réaliser des surplus appréciables.

Même si le travail n'est pas terminé, les surplus accumulés, jumelés à un contrôle des dépenses rigoureux, permettent d'envisager l'avenir avec optimisme d'un point de vue financier à Saint-Augustin-de-Desmaures.

La dette astronomique de la Ville a été rabattue de plusieurs dizaines de millions de dollars au cours des dernières années, tout en maintenant des investissements importants dans nos infrastructures (routes, bâtiments et autres) en les payant systématiquement comptant.

Le principe est simple; plus on rembourse notre dette, plus on dégage de l'argent en ayant de moins en moins de capital et d'intérêts à verser chaque année. Cet argent ainsi rendu disponible permet notamment de payer nos immobilisations sans emprunter et de rembourser notre dette encore plus rapidement. Et plus on persévère dans cette voie, plus les résultats sont spectaculaires.

Ainsi, en quatre ans, le service de la dette annuel, soit le montant que l'on doit payer en capital et intérêt pour rembourser notre dette, a diminué de plus de la moitié, passant de 10,7 M\$ à 4,7 M\$.



Il est clair que les choses s'améliorent et les résultats sont là pour le démontrer. Cela dit, il importe de ne rien relâcher. Notre niveau d'endettement est encore trop élevé. Il importe de continuer à rembourser tout ce que nous pouvons, afin de cesser de verser chaque année aux banquiers des intérêts à coups de M\$.

L'objectif n'est pas encore atteint, mais nous sommes sur la bonne voie.

### PÉRIODE DES FÊTES

À toutes et tous, je souhaite une agréable et reposante période des Fêtes, sous le signe de la prudence.

Sylvain Juneau, maire  
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Les prochaines séances ordinaires du conseil auront lieu les 8 et 22 décembre à 19 h 30. La présentation du budget 2021 aura lieu lors de la séance extraordinaire du conseil le 15 décembre à 19 h 30. Les citoyens peuvent y participer en posant leurs questions via la page Facebook @VSADofficiel. Les séances y sont webdiffusées en direct.

L'hôtel de ville est accessible sur rendez-vous. Contactez-nous au 418 878-2955 ou au [info@vsad.ca](mailto:info@vsad.ca) pour prendre rendez-vous.

••• Pour toute urgence concernant les travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

Les bureaux municipaux seront fermés pour la période des Fêtes du 24 décembre au 4 janvier inclusivement. Prendre note que le Mensuel d'information municipale (MIM) prend une pause en janvier, il sera de retour en février 2021.

Pour tout savoir sur votre Ville  
**VSAD.ca**



### SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!



@VSADofficiel  
@Les Augustinois actifs



@VSADofficiel

## TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MASSIFS DE BÉTON SOUTERRAINS PAR HYDRO-QUÉBEC NÉCESSAIRES POUR LE PASSAGE DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Pour répondre aux besoins croissants en demande d'énergie dans certains secteurs dont l'Est de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, Hydro-Québec effectuera des transferts de charge entre deux postes existants, soit le poste Anne-Hébert, situé dans le parc industriel de Saint-Augustin-de-Desmaures, et le poste La Suète, situé dans le secteur de Sainte-Foy. Ainsi, un troisième transformateur de puissance a été installé au poste Anne-Hébert plus tôt cette année. Cet ajout permettra d'alimenter notamment le parc industriel François-Leclerc nord et surtout le secteur est de la ville, libérant du coup une partie de la charge demandée au poste La Suète, qui pourra desservir d'autres secteurs, dont l'éventuel tramway. Selon Hydro-Québec, les travaux apporteront également plus de stabilité au réseau électrique.

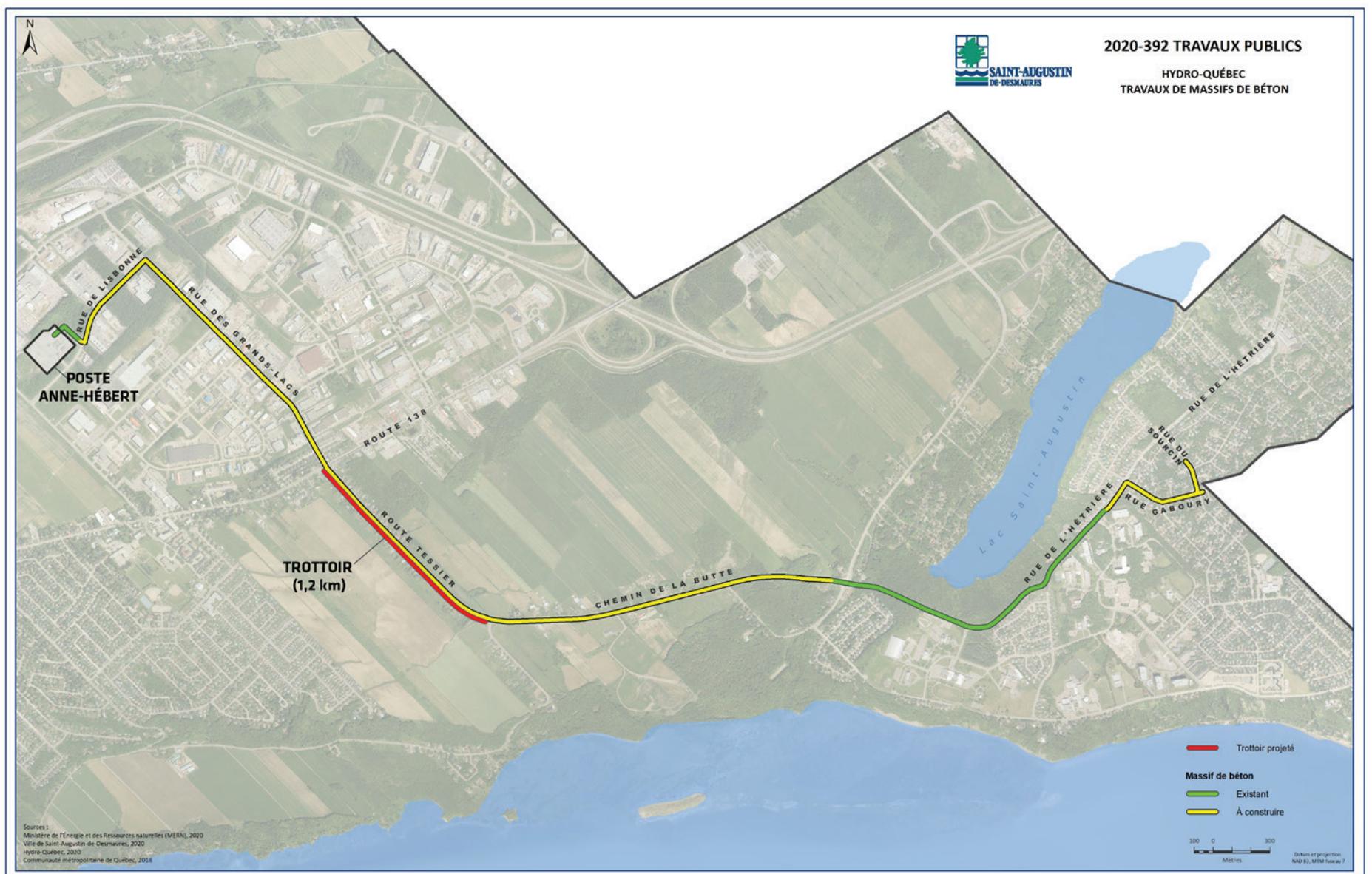
Hydro-Québec devra effectuer des travaux de construction de massifs de béton souterrains qui sont nécessaires pour le passage des lignes de distribution. Ces travaux se feront à partir du poste Anne-Hébert sur la rue Lisbonne jusqu'à la rue du Sourcin afin d'y rejoindre des conduites existantes. Les travaux débuteront en mai 2021. Les massifs de béton seront enfouis sous terre majoritairement à l'intérieur de l'emprise publique. Le projet, d'un coût approximatif de 25 millions \$, est assumé en totalité par Hydro-Québec.

L'excavation se fera en tranchée ouverte. La méthode de soutènement temporaire, communément appelée « en caisson », sera utilisée. Ensuite, après avoir installé les conduits de PVC dans des coffrages, le béton sera coulé en place. Lorsque le béton sera durci, tout sera remis en état (asphalte, gazon, piste cyclable, trottoir, etc.).

À l'été 2022, des équipes d'Hydro-Québec procéderont au tirage des câbles via les cheminées d'accès munies de couvercles, qui auront été faites lors de l'installation des massifs de béton. Le transfert des charges sur le réseau sera de courte durée et n'occasionnera pas de perte d'électricité pour les résidents du secteur.

Dans le cadre de ces travaux, Hydro-Québec aménagera, tel que convenu à la suite d'échanges avec la Ville, un trottoir d'une longueur de près de 1,2 km sur la route Tessier, du côté ouest, au-dessus du massif de béton. La largeur actuelle de la rue est de 12 m et elle est bordée par des arbres matures que la Ville souhaite conserver. C'est la raison pour laquelle le trottoir sera construit à l'intérieur de la largeur de la chaussée existante au-dessus du massif de béton (sans élargir la chaussée), afin de protéger les arbres matures du secteur. Une attention particulière sera apportée durant les travaux à protéger les racines des arbres. Les coûts associés à la conception et à la mise en place de ce trottoir, soit près de 500 000 \$, seront entièrement assumés par Hydro-Québec dans le cadre du financement de l'ensemble du projet.

La Ville travaillera en étroite collaboration avec Hydro-Québec pendant toute la durée du projet afin de minimiser les impacts pour les résidents, piétons, cyclistes et automobilistes. L'accès aux résidences et commerces des secteurs touchés sera maintenu en tout temps. Des signaleurs seront sur place afin d'assurer la sécurité de tous.





## CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST (CCMSE)

Comme nous l'avons écrit le mois dernier dans le MIM, la fermeture des murs extérieurs et les travaux de toiture sont complétés. Le bâtiment est maintenant chauffé et protégé contre les intempéries. Cela permet aux travailleurs d'exécuter les travaux à l'intérieur dans des conditions optimales et également de respecter les exigences de température ambiante demandées pour la pose de certains matériaux de finition et pour les équipements de la mécanique du bâtiment. Le montage des cloisons intérieures, majoritairement en blocs de béton, se poursuivra en décembre. Plusieurs corps de métiers de construction seront à pied d'œuvre dans les prochaines semaines pour réaliser ce projet selon le nombre de semaines planifié à l'échéancier. Que ce soient les maçons, les plombiers, les électriciens, les menuisiers, les frigoristes, les ferblantiers, les carreleurs, les plâtriers et les peintres, tous auront à travailler en collaboration dans les prochaines semaines selon la coordination de l'entrepreneur général.



## COUPE D'ARBRES

Vous venez d'acheter un terrain ou une nouvelle propriété, malheureusement quelques arbres vous obstruent la vue... Avant de couper la végétation, informez-vous auprès du Service de l'urbanisme afin de savoir ce qui peut ou ne peut pas être fait.

Au cours des derniers mois, plusieurs coupes d'arbres nous ont été rapportées. Parfois le propriétaire avait demandé un permis et parfois non. Nous encourageons les gens à nous avertir rapidement s'ils observent une coupe d'arbres.

Rappel des éléments importants :

### Un permis de coupe d'arbre est requis si :

- L'arbre est situé en cour avant de la propriété (sur un coin de rue, il y a deux cours avant);
- L'arbre est situé dans une zone de forte pente;
- L'arbre est situé aux abords d'un cours d'eau;
- L'arbre est situé au lac Saint-Augustin nord.

### Dans tous les cas, pour qu'un permis de coupe soit émis :

- L'arbre doit être mort et atteint d'une maladie incurable;
- L'arbre doit être dangereux pour la sécurité des biens ou des personnes;
- L'arbre doit être une nuisance pour la croissance et le bien-être des arbres voisins;
- L'arbre doit causer des dommages à la propriété publique ou privée.

Vous pourrez trouver le formulaire de demande de permis ou de renseignements préliminaires sur le site Web de la Ville au [VSAD.ca/permis](https://vsad.ca/permis) dans l'onglet Formulaire. Ensuite, il suffit de le compléter et de nous le retourner par courriel à l'adresse suivante : [urbanisme@vsad.ca](mailto:urbanisme@vsad.ca). Un suivi sera effectué rapidement, soit par courriel ou par téléphone. Il est également possible de communiquer directement avec le Service de l'urbanisme au 418 878-4662 poste 5412.

**Saviez-vous qu'il est formellement interdit de couper ou d'élaguer un arbre sur une autre propriété privée ou sur une propriété publique appartenant à la Ville ? Dans le cas de travaux d'abattage faits sans permis, un citoyen s'expose à une amende de 1000 \$ plus les frais selon le Règlement 2015-440, article 73).**

### Procéder à des travaux d'écimage ou d'étêtage d'un arbre est fortement déconseillé :

Avec l'arrivée de l'hiver, certains arbres et arbustes doivent être taillés, mais attention, il ne faut pas le faire n'importe comment. Il faut l'entreprendre sélectivement, éliminant les branches mortes, faibles ou endommagées.

En taillant toutes les branches à la même longueur sans égard à leur structure plutôt que couper attentivement aux endroits où la blessure peut mieux se compartimenter, on crée une vaste quantité de chicots, une source de pourriture et une porte d'entrée pour les insectes indésirables.

De plus, après une telle taille, l'arbre réagit en produisant des touffes de gourmands à l'extrémité des branches plutôt que de véritables branches de remplacement. Les gourmands sont faiblement fixés à l'arbre puisqu'une pourriture interne s'est installée à l'emplacement de la taille et tendent alors à chuter sous un fort vent ou sous le poids de la neige. D'ailleurs, une fois qu'on a commencé à étêter un arbre, il faut le répéter aux 3 ou 4 ans, sinon les nouvelles branches tombent les unes après les autres. La pourriture s'installe peu à peu et, dans beaucoup de cas, la mort s'ensuit 10 à 15 ans plus tard. (Extrait d'un article <https://jardinierparesseux.com/tag/eteter-arbre/>)



## PRÉVENTION DES INCENDIES : PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE !

Voici quelques conseils de prévention à mettre en action pour assurer votre sécurité.

### RAMONAGE DE LA CHEMINÉE

Avant d'utiliser votre installation de chauffage pour réchauffer votre résidence, vous devez faire ramoner votre cheminée afin de vous assurer qu'il n'y ait pas d'accumulation de crésote ou de petits animaux qui auraient fait leur nid dans votre cheminée.

### DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Saviez-vous que vous devez en installer un si vous avez un système de chauffage au bois, aux granules, au mazout, au propane, à l'huile ou lorsqu'un garage est attaché à votre résidence? Cet avertisseur vous alertera immédiatement en cas de présence de ce gaz toxique, qui est produit lors de la combustion et qu'on ne peut ni voir ni sentir.

### CENDRES CHAUDES DEHORS

Les cendres dégagent du monoxyde de carbone. Elles doivent donc être déposées à l'extérieur de votre maison, dans un contenant en métal, à au moins un mètre de toute matière combustible, afin qu'elles refroidissent pendant au moins 7 jours en toute sécurité.



### ENTRETIEN DE VOTRE RÉSIDENCE EN HIVER

Déneigez l'accès, les issues et les escaliers extérieurs de votre domicile jusqu'à la voie publique. Dégagez votre toiture de toute accumulation de neige pouvant apporter une charge supplémentaire à la structure du bâtiment. Laissez votre adresse visible pour les services d'urgence.

### SURCHARGE DES PRISES ÉLECTRIQUES ET TEMPS DES FÊTES

Une mauvaise utilisation ou de l'équipement inadéquat peuvent causer un incendie. Si vous utilisez une rallonge électrique, assurez-vous de sa capacité à résister à la charge en comparant la puissance électrique inscrite sur le fil. Optez pour des rallonges avec disjoncteurs intégrés et homologués.

Si vous optez pour un sapin naturel, arrosez-le tous les jours afin qu'il ne se dessèche pas trop vite et ainsi éviter les risques d'incendie. Installez-le loin de toute source de chaleur et éteignez les lumières lorsque vous quittez ou allez dormir. Les décorations du sapin doivent être installées sécuritairement.

N'obstruez pas les accès et issues de secours avec le sapin, les cadeaux et toute autre décoration.



## TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES

La saison hivernale est à nos portes et elle amène avec elle son lot d'intempéries et de situations d'urgence. Il est important d'être bien préparé et d'agir rapidement.

Cette trousse vous aidera à subsister lors d'une situation d'urgence, afin de laisser le temps aux secours d'arriver et/ou que les services essentiels soient rétablis. La trousse d'urgence doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à votre famille d'être autonome pendant au moins 72 heures. Idéalement, il faudrait rassembler tous ces articles dans un sac à dos à la maison dans un endroit facilement accessible près de la porte d'entrée.



Voici quelques suggestions d'éléments à avoir dans votre trousse d'urgence: eau, nourriture non-périssable, médicaments et trousse de premiers soins,

produits d'hygiène personnelle, instrument multifonctions, canif, radio, piles, lampe de poche, allumettes, etc.

Il est important de personnaliser votre trousse en fonction de vos propres besoins et de vérifier son contenu tous les ans.

Pour consulter la liste de tous les éléments à avoir dans votre trousse, visitez : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres/plan-familial-1/trousse-urgence.html>

<https://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/urgences-et-catastrophes-au-canada/soyez-pret-preparation-aux-urgences/procurez-vous-une-trousse-d-urgence>

## BOUE DANS LA RUE

Il arrive que nous recevons des appels de citoyens nous avisant de la saleté des rues, plus précisément de boue dans la rue. Nous aimerions vous rappeler que la réglementation en vigueur interdit de salir la voie publique et nous aimerions faire appel au civisme des gens pour éviter ce genre de situation qui survient particulièrement lorsque les agriculteurs circulent sur la voie publique avec leur machinerie et dans le cadre de chantier de construction.

Le Règlement 2014-429, à son article 14, prévoit qu'il est interdit à quiconque d'endommager, de poser des gestes risquant d'endommager, **de salir, de recouvrir de toute substance** ou de déplacer de quelque façon que ce soit le mobilier urbain ou tout autre objet ou immeuble appartenant au domaine public. Des amendes peuvent être données aux contrevenants.

### Besoin d'un nouveau défi ?

#### Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Afin de bien servir les citoyens, la Ville a besoin de personnel dédié et qualifié.

**Marcheur signaleur, temporaire sur appel**

**Préposé à l'aréna, temporaire un an**

**Auxiliaire au Complexe sportif, banque de candidatures**

**Brigadier, temporaire et permanent**

**Technicien en administration, permanent**

**Technicien en génie civil, permanent**

Service des ressources humaines | rh@vsad.ca

[www.VSAD.ca](http://www.VSAD.ca)



## LES RDD C'EST QUOI?

Les **résidus domestiques dangereux (RDD)** désignent les résidus de nombreux produits qui se trouvent tant dans votre garage que dans... votre poche arrière ! On parle notamment de **pots de peinture**, de **solvants**, d'**aérosols**, de **pesticides** et d'**ampoules**, mais aussi de **produits nettoyants**, de **médicaments**, de **piles** et même de votre **téléphone cellulaire**.

Lorsque des matières indésirables comme des RDD se retrouvent au centre de tri, elles peuvent mettre en péril la sécurité des employés dus à leurs composantes inflammables et explosives. C'est pourquoi il est important de les apporter à **l'écocentre ou dans un point de dépôt identifié. Rappelons que seuls les imprimés, les contenants (plastique, verre, métal) et les emballages sont acceptés au recyclage (bac bleu).**

Pour toute question, veuillez consulter la section matières résiduelles de notre site Internet.

<https://vsad.ca/matieresresiduelles>



## UN PETIT GESTE POUR LES LIONS

Procurez-vous notre classique gâteau aux fruits, des noix ou des truffes !

Commandez en ligne: <http://clublionscsra.org/boutique>.

Livraison gratuite dans le secteur de Cap-Rouge et Saint-Augustin-de-Desmaures. Plus que jamais, nous avons besoin de votre appui cette année pour tenter de répondre aux nombreux besoins du milieu.

La vente de gâteaux, de noix et de truffes d'ici les Fêtes nous permettra de répondre aux demandes de dons de la clientèle vulnérable de notre communauté. Un petit geste de votre part et vous permettrez à un membre du Club Lions, par la même occasion, de poursuivre sa mission de servir.

Nous vous remercions pour votre grande générosité !



# LOISIRS HIVER 2021



# K É N O

**NOUVELLE FORMULE HYBRIDE**  
pour vous permettre de pratiquer vos  
activités de loisir tout l'hiver \*

Début des inscriptions en ligne : date à venir  
Restez à l'affût au [vsad.ca/loisirs](https://vsad.ca/loisirs)

### ACTIVITÉ ARTISTIQUE

Peinture à l'huile et acrylique

### MUSIQUE

Batterie\*  
Chant\*  
Guitare\*  
Piano\*  
Ukulélé\*

### BIEN-ÊTRE

Qui Gong  
Tai-chi-chuan  
Yoga (thèmes choisis)  
Yoga et lâcher prise  
Hatha yoga\*  
Yogalates\*

### SPORT

Escrime  
Patin

### ATELIER PARENT-ENFANT

Je me garde seul\*\*  
Mon stress, mes émotions intense,  
« J'ai mes solutions »\*\*

### CONDITIONNEMENT PHYSIQUE 50+

100 % souplesse  
Abdos, fesses cuisses **nouveauté**  
Pilates  
Stretching et tonus

### ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE

**Un nouveau collaborateur et  
une nouvelle offre de cours !**  
Circuit cardio-musculaire\*  
HIIT (Entraînement de haute  
intensité à intervalles)\*  
Stretch Fit\*

\*Cours offerts en présentiel ou en vidéoconférence en cas de confinement.

\*\*Cours offerts uniquement en vidéoconférence.

Du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h

[info@campkeno.com](mailto:info@campkeno.com)

[vsad.ca/loisirs](https://vsad.ca/loisirs)

t 418-872-9949

f 418-872-1239

## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



<b>Ordures</b>
<b>BIMENSUELLE</b> - Les ordures sont collectées toutes les deux semaines. Il y aura trois (3) collectes consécutives pendant les Fêtes, à partir du 21 décembre.
<b>Recyclage</b>
Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines pendant l'hiver. Aucune excuse pour ne pas recycler !
<b>Sapin de Noël</b>
Les sapins naturels doivent être coupés en deux et disposés à la collecte des ordures. Vous pouvez l'apporter à l'écocentre.

### DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

### JANVIER

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

## UN HIVER AU GRAND AIR !

Les nombreux parcs et espaces verts du territoire augustinois vous permettront de profiter d'un grand nombre d'activités cet hiver tel que : la marche, la raquette, la glissade, le patinage et notre nouveauté, le ski de fond.



### LES BIENFAITS DE LA NATURE SUR LE MORAL

Pour plusieurs, la situation de la pandémie à la COVID-19 est une source de stress et d'anxiété. Pourquoi ne pas profiter des belles journées d'hiver pour pratiquer une activité hivernale afin de s'aérer l'esprit et ainsi chasser les mauvaises ondes? La nature a cette qualité de nous apaiser pendant un moment, lorsque l'on s'arrête pour admirer, pour respirer et pour profiter du paysage!

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures se prépare en vue de l'ouverture de ses patinoires extérieures en décembre, si la température le permet, tout en respectant les consignes de la Santé publique. Venez donner quelques coups de patin avec votre « bulle familiale » et ainsi passer de bons moments tout en construisant de nouveaux souvenirs.

Surveillez notre site Internet au VSAD.ca et les pages Facebook de la Ville (@VSADOfficiel) et du Service des loisirs, culture et vie communautaire (@Les Augustinois actifs) pour connaître la date d'ouverture des patinoires extérieures.

### PARCS AVEC SURVEILLANCE

**Centre Delphis-Marois** (300, rue de l'Entrain – 418 878-3639)  
Une surface glacée éclairée avec bandes et une surface éclairée sans bande.

**Centre sociorécréatif les Bocages** (4850, rue du Sourcin – 418 872-3735)  
Une surface glacée éclairée avec bandes et une surface glacée éclairée sans bande.

**NOUVEAU - Complexe sportif multifonctionnel**  
(230 route de Fossambault – 418 878-5473, p. 5800)  
Ajout d'une surface glacée extérieure éclairée avec bande.

### PARCS SANS SURVEILLANCE

**Parc Richard-Gosselin** (place du Domaine)  
Une surface glacée éclairée avec bandes.

### Parc Place-Portneuf

Une surface glacée éclairée avec mini bandes et mini buts (pour l'initiation). Ce parc possède un espace de glisse.

### SENTIERS ET SKI DE FOND

Les principaux sentiers de raquette du parc Riverain et du parc des Hauts-Fonds sont entretenus avec une motoneige par la Ville. La fréquence d'entretien dépendra des précipitations. D'autres sentiers de raquette sont aussi accessibles au parc du Boisé Saint-Félix, parc des Augustines et au parc du Verger.



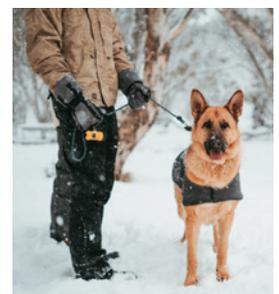
**NOUVEAU !** Un tracé de ski de fond en pratique libre, sera aménagé au pourtour du lac Saint-Augustin. Il sera entretenu au gré de la température par la motoneige chargée de l'entretien des parcs Riverain et des Hauts-Fonds.

### PETITS RAPPELS POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Il est très agréable de faire une promenade avec pitou, par contre vous devez le tenir en laisse en tout temps dans les espaces publics, sauf à l'intérieur du parc canin.

De plus, nous aimerions rappeler aux propriétaires ou gardiens de chiens qu'ils doivent enlever immédiatement et de façon adéquate les selles de l'animal. Pensez à utiliser les sacs prévus à cet effet pour les ramasser et les jeter dans les poubelles.

Pour finir, en vertu de la réglementation municipale, il est interdit, sur le territoire de la Ville, de garder un chien sans avoir préalablement obtenu une licence (médaille) pour celui-ci. Elle doit, en tout temps, être attachée au cou de votre chien.



Vous pourrez trouver plus d'informations : <https://vsad.ca/animaux>, ou contactez le Service de l'urbanisme au [urbanisme@vsad.ca](mailto:urbanisme@vsad.ca) ou au 418 878-2955.



**LE MOIS  
TUQUES et  
BÂS DE LAINE**

**EN  
FÉVRIER  
ON  
JOUÉ  
DEHORS**

PARCE QUE JOUER DEHORS ÇA FAIT DU BIEN!

**DÉVOILEMENT DE LA PROGRAMMATION EN JANVIER.  
SURVEILLENZ NOTRE PAGE FACEBOOK LES AUGUSTINOIS ACTIFS.**



Du 16 novembre au 4 décembre | Piazzetta St-Augustin

# Événement La boîte Generosa

Contribuez à une bonne cause en commandant une boîte repas Piazzetta. Pour chaque boîte repas Piazzetta vendue, **20 \$ seront remis à la Fondation Kéno**. Vos dons permettront à des jeunes dans le besoin de vivre l'expérience unique et enrichissante d'un séjour au Camp de vacances Kéno.

Commandez par téléphone avant le 4 décembre  
**Piazzetta St-Augustin | 418 204-0565**  
**Camp Kéno | 418 872-9949**

Partenaires




**K É N O      P I A  
                    Z Z E  
                    T T A**



## Programmation période des fêtes 2020 nous y voilà!



### ACTIVITÉS VIRTUELLES GRATUITES

Plusieurs activités auront lieu en décembre. Inscrivez-vous en ligne et consultez notre page Facebook pour plus d'informations!

-  **Concert de Noël « Noël sans frontières » avec François Leclerc de Via Musique**  
Le vendredi 4 décembre à 19 h
-  **Groupe de socialisation 50 ans et +**  
Le jeudi 10 décembre à 13 h 30
-  **Spectacle de Noël pour enfants « Le Noël du gentil géant »**  
Le dimanche 13 décembre à 14 h
-  **Groupe de socialisation 50 ans et +**  
Le mercredi 16 décembre à 10 h
-  **Heure du conte en pyjama de Noël pour les 0-5 ans**  
Le samedi 19 décembre à 10 h



### Bibliothèque Alain-Grandbois

Le service du prêt est toujours disponible pour le plaisir des petits et grands. Les informations à jour sur nos services et sur la façon de faire un prêt sont disponibles sur le catalogue de la bibliothèque au catalogue.vsad.ca. Notez que la bibliothèque sera fermée les 24, 25 et 26 décembre ainsi que les 31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier.



### Complexe sportif multifonctionnel

Les activités libres se poursuivent au Complexe sportif multifonctionnel! Consultez notre page Facebook pour connaître les horaires des bains libres et du patinage libre. Notez que le Complexe sportif multifonctionnel sera fermé les 24, 25 et 26 décembre ainsi que les 31 décembre, 1<sup>er</sup> et 2 janvier.



### Patinoires extérieures

Notre équipe travaille fort pour vous offrir de belles patinoires pour la saison hivernale! De nouvelles mesures seront mises en place concernant l'utilisation des patinoires. Restez informé via notre page Facebook pour connaître les détails et la date d'ouverture!



Toutes les mesures recommandées par la Santé publique seront mises en place et respectées par tous.

Pour tout connaître des activités de votre Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, abonnez-vous à notre page Facebook Les Augustinois actifs!  
Consultez le VSAD.ca